



## Refus de carte de 10ans pour la 2 eme fois

Par **esprit**, le **05/02/2010** à **23:45**

Bonjour

je suis marié à une française depuis 4ans et 8mois je suis en carte de sejour  
vie famille

je suis en CDI depuis 1 ans et demi pour mon titre de séjour saujourd'hui

sachant ke j ai demander une carte de 10 ans il m ont refuse (c la2 fois ki me  
refuse) je veux seulemnt des explication .....

je vous attends nombreux pour m'aider, partager vos info, vos connaissances

Merci à tous !

Par **pascale**, le **06/02/2010** à **09:30**

bonjour,

vous êtes de quelle nationalité

cordialement

Par **commonlaw**, le **06/02/2010** à **12:10**

Bonjour,

il faut effectivement préciser votre nationalité.

Par ailleurs, il faut préciser également la date à laquelle vous avez eu connaissance du refus et comment (réponse écrite?).

[citation]je veux seulement des explications[/citation]

La France n'est pas une république bananière. Il y-a des lois que l'administration doit respecter. Si vous avez légalement droit à cette carte, ne restez pas les bras croisés en attendant seulement les explications. D'autant plus que c'est la deuxième fois. Il faut défendre ou faire défendre vos droits.

Par ailleurs, si la communauté de vie avec votre épouse n'a pas cessée depuis le mariage, pourquoi ne demandez vous pas la nationalité française?

Commonlaw.

Par **esprit**, le **07/02/2010** à **13:08**

bonjour pascal

je suis marocain sachant que je travaille ds un multinational

aiposer derniere fois un camion des papier pour rien .....

en plus jai eu un accident de travail j ai perdu la mobilite de mes doight .....

ma carte de vie famille je viens de le recevoir a peine..... ckoï

cedelirreeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeee et jai un titre professionnel en plus

CDI..... JE C PAS IL DEMANDE KOI L

ADMINISTRATIONNNNN

je veux seulement des explications .....

je vous attends nombreux pour m'aider, partager vos infos, vos connaissances

Merci à tous

Par **esprit**, le **08/02/2010** à **13:25**

Bonjour

je suis marié à une française depuis 4 ans et 8 mois je suis en carte de séjour  
vie famille

je suis en CDI depuis 1 an et demi pour mon titre de séjour aujourd'hui

sachant que j'ai demandé une carte de 10 ans ils m'ont refusé (c'est la 2<sup>e</sup> fois que je me

refuse) je veux seulement des explications .....

je suis marocain sachant que je travaille dans un multinational

à déposer dernière fois un camion des papiers pour rien .....

en plus j'ai eu un accident de travail j'ai perdu la mobilité de mes doigts .....

ma carte de vie famille je viens de la recevoir à peine..... c'est quoi

ce délire .....

et j'ai un titre professionnel en plus  
CDI..... JE C PAS IL DEMANDE KOI L

ADMINISTRATIONNNN

je vous attends nombreux pour m'aider, partager vos info, vos connaissances

Merci à tous !